

Décision: QCRA02-00069

Date: Le 8 mai 2002

Numéro de la demande : 6-Q-330079-103-SI

Numéro de référence : Q02-03757-9

Endroit: Québec

Personne visée

Demandeur: 9069-8572 QUÉBEC INC.

Cybell Transport 82, rue Scott Est Alma,(Québec) G8B 1B7

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque: MANAC Année: 1998

No série: 2M5141462W1050293

en faveur de : DISTNET INC.

Hélène Rossignol Personne désignée LA1